

Les échos du CST

du 23 juin 2025

Bilan de formation 2024

La CGT se félicite de voir que de réels efforts ont été fait par la région pour améliorer l'accès à la formation des agents suite à nos nombreuses revendications à ce sujet en CST et dans la Commission formation. En effet en 2024, 69% des agents des lycées et 70 % des agents des services et des ports se sont formés. Des dispositifs pour tous les métiers et pour toutes les catégories ont été mis en place par l'employeur et ils commencent à donner des résultats positifs.

Cependant, la CGT considère que des efforts sont encore à produire pour faciliter l'accès des collègues à la formation et pour les accompagner dans leurs projets professionnels.

Pour commencer nous signalons que l'augmentation de la fréquentation des formations est à nuancer du fait des formations obligatoires (laïcité...) qui ne s'inscrivent pas dans un projet personnel d'évolution de carrière que l'agent aurait choisi.

Aussi nous constatons dans le bilan que le pourcentage d'agent de la catégorie C ayant eu au moins un jour de formation a significativement progressé, cependant le ratio de durée des formations de la catégorie C est bien moins important que celui des catégories B et A. En effet, les agents de catégories C (dans les lycées pour la plupart) ont suivi 1,8 formations par agent contre 2,6 pour la catégorie A et 2,9 pour la catégorie B.

L'absentéisme en formation reste important et peut s'expliquer du fait que les lieux de formation sont souvent trop éloignés du lieu de résidence et aussi par les nécessités de service qui s'imposent souvent aux agents.

L'illectronisme reste très important dans les lycées : même si nous soulignons qu'il est un bon outil, beaucoup d'agent ne vont jamais sur Formeo car ils ne maîtrisent pas l'informatique. Il faut mettre en place des formations à l'outil informatique directement dans les lycées (pourquoi pas avec les référents informatiques affectés dans les lycées).

Attachée au recours aux formations du CNFPT en priorité, la CGT reste favorable au maintien d'une offre de formation importante et complémentaire pour couvrir tous les besoins.

Nous soulignons qu'il y a encore trop peu d'agents de lycée qui font des préparations aux concours.

De plus, nous regrettons que les agents soient bloqués dans des formations en lien avec le poste occupé. La directrice du service nous répond que les agents doivent prendre contact avec le service accompagnement et mobilité et que tout projet d'évolution professionnel sera accompagné.

Sur la formation des Managers : nous demandons à mettre le paquet sur la prévention des risques et notamment des Risques Psycho Sociaux. Nous constatons trop de mal être dû à un

management trop autoritaire et inapproprié. Nous demandons des formations à un mode de management plus bienveillant. Sur les RPS nous demandons des formations obligatoires pour les managers et nous nous félicitons de l'existence déjà acquise d'un parcours de formation managériale obligatoire, d'un dispositif de parrainage, d'un dispositif de coaching et de cafés RH pour les managers. Tout cela va dans le bon sens mais les efforts doivent être poursuivis.

Sur l'égalité professionnelle femmes/hommes : nous soulignons que le pass management est un dispositif qui va dans le bon sens mais qui n'est pas suffisant : nombre de places très inférieur au besoin et aucune certitude de devenir manager à l'issue du stage. Aussi, pourquoi demander aux agents de mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF) plutôt que d'en faire une offre de formation classique ?

Cependant, nous constatons positivement que l'accès à la formation pour les femmes est en hausse.

Enfin concernant les habilitations électriques, travail en hauteur, la CGT rappelle l'obligation que l'agent ait eu une visite médicale pour valider la formation, et qu'elle ait lieu avant et non pas après la formation : en cas de problème lors de la formation en l'absence de visite médicale, la responsabilité de l'employeur pourrait être engagé.

Enfin, le rapport formation n'est pas accompagné par le plan de formation annuel 2025.

La CGT a constaté et dénoncé en mars dernier une importante diminution du budget régional consacré à la formation des agents en 2025 : nous demandons à ce que l'accès à la formation ne soit pas revu à la baisse, et notamment pour les agents qui en ont le plus besoin

Abstention.

Les élus CGT (5 élus titulaires sur 15 sièges au CST, 5 suppléants) restent à votre disposition pour relayer vos alertes et remarques